

États financiers trimestriels de:

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Pour les 3 mois se terminant le 30 novembre 2019

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes que la direction considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction doit également veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

A notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le président et chef de la direction,



Christopher Deacon

Le chef des finances,



Helle Ottosen, CPA, CA

31 janvier 2020

État de la situation financière

Au 30 novembre 2019

(Non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	le 30 novembre 2019	le 31 août 2019
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(976) \$	6 426 \$
Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés (note 4)	5 506	12 184
Placements	997	981
Créances	4 822	2 554
Stocks	182	179
Frais payés d'avance	1 351	1 903
	11 883	24 227
Placements	7 284	7 287
Immobilisations corporelles	229 457	230 738
	248 624 \$	262 252 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	13 574 \$	22 549 \$
Crédits parlementaires reportés (note 5)	609	510
Produits reportés	6 715	6 626
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés (note 4)	4 052	6 943
	24 950	36 628
Financement des immobilisations reporté	227 653	228 925
Provision à long terme pour avantages sociaux futurs	2 452	2 465
	255 055	268 018
DÉFICIT ACCUMULÉ		
Non grevé d'affectations	(6 431)	(5 766)
	248 624 \$	262 252 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

Pour les 3 mois se terminant le 30 novembre 2019

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	2019	2018
PRODUITS		
Services commerciaux	4 213 \$	4 475 \$
Programmation	3 783	3 276
Subvention de la Fondation du Centre national des Arts	2 192	1 841
Autres produits	520	619
Revenus de placements	63	69
	<u>10 771</u>	<u>10 280</u>
Crédits parlementaires	12 795	12 045
	<u>23 566</u>	<u>22 325</u>
CHARGES		
Services commerciaux	2 683	2 733
Programmation	14 478	12 431
Exploitation des édifices	5 334	5 390
Administration et technologie	1 736	1 722
	<u>24 231</u>	<u>22 276</u>
RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS	<u>(665) \$</u>	<u>49 \$</u>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution du déficit accumulé

Pour les 3 mois se terminant le 30 novembre 2019

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	2019	2018
Non grevé d'affectations, au début de l'exercice	(5 766) \$	(5 860) \$
Résultats d'exploitation nets	(665)	49
Non grevé d'affectations, à la fin de l'exercice	<u>(6 431) \$</u>	<u>(5 811) \$</u>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour les 3 mois se terminant le 30 novembre 2019

(Non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	(665) \$	49 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	4 142	3 544
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(4 142)	(3 544)
	(665)	49
Variation des éléments hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	(10 506)	(5 245)
Variation de la provision à long terme pour avantages sociaux futurs	(13)	48
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11 184)	(5 148)
Activités de capital		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 861)	(13 166)
Flux de trésorerie liés aux activités de capital	(2 861)	(13 166)
Activités d'investissement		
Achat de placements	(13)	624
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13)	624
Activités de financement		
Transfert à l'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés	6 678	16 380
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(22)	(157)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 656	16 223
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(7 402)	(1 467)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 426	5 588
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	(976) \$	4 121 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Charges

Pour les 3 mois se terminant le 30 novembre 2019

(Non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Salaires et avantages sociaux	8 995 \$	8 380 \$
Frais artistiques	4 382	3 671
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	4 142	3 544
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	1 787	1 963
Publicité	917	821
Services publics	492	516
Entretien et réparations	678	625
Coûts des ventes	539	585
Paiements aux municipalités	511	511
Services professionnels	339	247
Apports reçus sous forme de biens et services	41	9
Matériel	188	341
Production	219	165
Frais financiers et créances douteuses	285	209
Déplacement du personnel	118	129
Promotion	190	121
Assurances	97	80
Télécommunications	57	74
Fournitures	80	85
Éducation et formation	20	21
Location des salles	50	40
Bureau	50	54
Conseil d'administration	53	26
Autres	2	59
	24 231 \$	22 276 \$

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Notes afférentes aux états financiers trimestriels

Au 30 novembre 2019

1. Pouvoirs, mandat et activités

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts* et a commencé à exploiter le Centre national des Arts (le « Centre ») en 1969. La Société n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu du paragraphe 85 (1.1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de la loi ne s'appliquent pas à la Société, sauf les articles 89.8 à 89.92, paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01 qui s'appliquent à la Société. La Société est réputée, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré au sens conféré par cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est pas un agent de Sa Majesté. Sauf aux fins de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, les employés de la Société ne font pas partie de l'administration publique fédérale.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Pour faciliter la réalisation de ses objectifs, la Société peut organiser et commanditer la tenue d'activités au Centre dans le domaine des arts d'interprétation, encourager et assurer le développement de troupes résidentes au Centre, organiser ou commanditer la diffusion d'émissions de radio et de télévision ainsi que la projection de films au Centre, loger au Centre, selon les modalités et conditions que la Société peut définir, les organisations nationales et locales qui visent à assurer le développement et le soutien des arts d'interprétation au Canada et, à la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des Arts du Canada, organiser ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

2. Avis au lecteur

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus conjointement aux plus récents états financiers annuels audités et à la partie descriptive qui suit.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3. Méthode de la présentation

Ces états financiers non audités ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) incluant les normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP) de la série 4200 du manuel de l'ICCA.

La norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État exige que l'état de la situation financière inclue les soldes de clôture du trimestre en cours comparativement aux soldes de clôture de l'exercice précédent. L'état des résultats d'exploitation doit inclure les résultats de ce trimestre ainsi que le cumul jusqu'à ce jour pour l'exercice en cours comparativement aux résultats du trimestre et cumul annuel de l'exercice précédent.

4. Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés

En 2015, le gouvernement du Canada a approuvé des fonds de 110 500 000 \$ pour le Renouvellement architectural des espaces publics du Centre. En 2016, une somme additionnelle de 114 900 000 \$ a été approuvée pour la mise à niveau des équipements de production des salles de spectacle du CNA.

Les variations du solde de l'encaisse affectée s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

Solde au début de l'exercice	12 184 \$
Crédits parlementaires reçus pour le financement de projets d'immobilisations donnés	-
Crédits parlementaires utilisés pour des projets d'immobilisations donnés	(6 678)
Solde à la fin de l'exercice	5 506 \$
Créditeurs	(1 454)
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés	4 052 \$

5. Crédits parlementaires reportés

Les crédits reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets à parachever au cours d'un prochain exercice. Les crédits reportés se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)

	Début	Reçus	Utilisés	Fin
Remise à neuf des édifices	405 \$	1 750 \$	(1 546) \$	609 \$
Programmes et exploitation	-	6 980	(6 980)	-
Programmes particuliers	105	-	(105)	-
Total	510 \$	8 730 \$	(8 631) \$	609 \$

6. Crédits parlementaires

La Société reçoit des crédits parlementaires du gouvernement du Canada pour soutenir ses activités d'exploitation et d'immobilisations. Le tableau ci-dessous illustre les crédits parlementaires reçus pendant l'exercice et les ajustements de comptabilité exigés pour arriver au calcul du revenu conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

(en milliers de dollars)

Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	8 730 \$
Budget supplémentaire des dépenses	-
Crédits parlementaires approuvés	8 730
Tranche du montant utilisée (reportée) pour des projets particuliers	2 843
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	(2 861)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	4 083
Crédits parlementaires	12 795 \$

Compte rendu

Plan stratégique

La Société poursuit son engagement visant à atteindre les objectifs énoncés dans son plan stratégique publié dans *Le Canada en Scène*, à savoir :

CRÉATION : Aider les artistes et les organisations artistiques de tout le Canada à réaliser des œuvres ambitieuses qui rayonneront à l'échelle nationale et internationale.

DIFFUSION : Mettre sur pied un département de Théâtre autochtone, et consolider le rôle de présentateur national du CNA.

TRANSMISSION DES SAVOIRS : Étendre le programme Vive la musique au Canada atlantique et développer nos activités éducatives partout au pays.

RENOUVELLEMENT ARCHITECTURAL : Concrétiser le renouvellement architectural du CNA.

UNE ORGANISATION NATIONALE ET FRANCOPHONE : Renouveler notre engagement auprès des artistes, des organisations artistiques et des auditoires francophones.

HAUSSE DES REVENUS D'EXPLOITATION : Accroître nos revenus d'exploitation pour financer nos initiatives à l'échelle du pays.

Analyse

La Société offre une programmation variée en arts de la scène. Le type de prestation, le calendrier des spectacles, le nombre d'artistes, l'envergure de l'œuvre et la complexité des éléments techniques sont des facteurs différents pour chaque production. De plus, chaque saison est unique. Par exemple, le premier trimestre d'une saison peut comprendre un ballet de grande envergure avec orchestre, tandis que le trimestre correspondant de la saison suivante peut comprendre un duo de danse moderne avec une musique enregistrée et un décor simple. L'ampleur de la programmation a également une incidence sur les services de restauration et de stationnement de la Société en raison du nombre de clients qu'attirent les spectacles au Centre national des Arts.

La Société gère la variabilité de ses activités jugée normale en établissant un budget précis et en élaborant une programmation détaillée, et en analysant attentivement les dépenses. Pour cette raison, des écarts entre les trimestres sont à prévoir.

Faits saillants

Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2019, le CNA a déclaré des produits de 23 566 000 \$ et des charges de 24 230 000 \$, ce qui donne un déficit d'exploitation nets de 664 000 \$. Ceci est conforme au budget prévu pour la présente année financière.

Risques

La Société compte sur les crédits parlementaires, la vente de billets, les recettes commerciales, les dons et les commandites pour financer ses programmes et entretenir l'immeuble. Ces sources de revenus peuvent varier selon les conditions économiques et les choix de programmation. En outre, le CNA soulignera bientôt ses 50 ans, et certains systèmes de l'immeuble nécessiteront une importante mise à niveau dans les années à venir.